PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Santé Publique et Environnementale

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

saison estivale 2026

Commune : JOUE-SUR-ERDRE
Plage : VIOREAU

044000571

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau

2025

Symboles définissant le classement

★★★	★★	★	–	N	⚠
Excellente Excellent Geldbuße Multa	*Bonne Good Gut Bueno*	*Suffisante Sufficient Genügend Bastante bien*	*Mauvaise Poor Bad Malo*	*Nouvelle baignade en attente de classement*	*Données insuffisantes pour calculer un classement*

Surveillance sanitaire 2026

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade

La présence généralisée d'écumes a été observée récemment sur une surface importante du plan d'eau de ce site de baignade. Les mesures de précautions du niveau d'Alerte 2b doivent être respectées par les baigneurs (Cf. Affichette d'information).

High bacteriological quality water / Wasser von guter bakteriologischer Qualität

Water van goede bacteriologische kwaliteit / Agua de buena calidad bacteriológica

Résultats du contrôle sanitaire

		15 juin 11:19	06 juil 10:43	13 juil 12:30	20 juil 11:26	10 août 10:51	24 août 09:49
Qualification du prélèvement		Bon	Bon	-	Bon	Bon	Bon
Niveau de précaution vis-à-vis des cyanobactéries		Alerte 1	Alerte 2	Alerte 2		Alerte 2	Alerte 2
Escherichia coli	UFC/100mL	15	<15		30	15	61
Entérocoques	n/(100mL)	<15	<15		45	<15	<15
Efflorescences algales	-	local	absence		absence	général	général
Genres toxiques	mm3/L		1,47400	2,06000	0,50700	0,19100	0,46700
Microcystines totales	µg/L		0,77	0,36	0,13		
Anatoxine	µg/L		<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL		
Cylindrospermopsine	µg/L		<0,20	<0,20	<0,20		
Saxitoxine	µg/L		<0,20	<0,20	<0,20		
Affichage sur site	-	absence	présence		absence	maj	maj
Fréquentation lors du plv	-	faible	nulle		nulle	faible	nulle
Température de l'air	°C	28,0	30,0		19,0	24,0	19,0
Température de l'eau	°C	24,0	26,0		24,2	25,5	21,0
Transparence	-	1,0	0,8		0,9	1,0	0,7

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

	Bon	Moyen	Mauvais
Escherichia coli (UFC/100mL)	<=100	de 101 à 1800	> 1800
Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)	<= 100	de 101 à 660	> 660

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique
et Environnementale,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER